

CADA Cada

De: Silly <xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx@xxxxxx.xx>
Envoyé: mardi 6 janvier 2026 16:08
À: CADA Cada
Objet: CADA : Formulaire de saisine via MaDada.fr
Pièces jointes: correspondance_demande_dacces_aux_documents_adm_19.pdf

Saisine soumise le 06/01/2026 - 15:08 par:

Civilité: Monsieur
Prénom: Robin
Nom: Tabau
Adresse courriel: Silly <dada+request-51570-20f9fa71@madada.fr>

Pour le compte de:

Adresse: 826 route des vertes campagnes
Code postal: 01170
Localité: Gex
Pays: France

Administration concernée: Mairie - Cessy Courriel de l'administration: mairie-cessy@mairie-cessy.fr

Votre demande porte sur : Mairie - Cessy

Document(s) objet de la saisine:
Madame, Monsieur,

Au titre du droit d'accès aux documents administratifs, tel que prévu notamment par le Livre III du Code des relations entre le public et l'administration, je sollicite auprès de vous la communication des documents suivants :

-les notes de frais de déplacements de Monsieur le Maire Christophe Bouvier (ainsi que les reçus afférents), depuis le début de son mandat (2008) jusqu'à ce jour;

-les notes de frais de restauration de Monsieur le Maire Christophe Bouvier (ainsi que les reçus afférents), depuis le début de son mandat (2008) jusqu'à ce jour;

-les notes de frais de représentation de Monsieur le Maire Christophe Bouvier (ainsi que les reçus afférents), depuis le début de son mandat (2008) jusqu'à ce jour;

Je souhaite recevoir ces documents sous forme électronique, dans un standard ouvert, aisément réutilisable et exploitable par un système de traitement automatisé, comme le prévoit l'article L300-4 du Code des relations entre le public et l'administration.

Comme l'article L311-2 du code précité le prévoit lorsque le demandeur a mal identifié celui qui est susceptible de répondre à sa requête, je vous prie de bien vouloir transmettre ma demande au service qui détient les documents demandés si tel est le cas.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Robin Tabau

Date de la demande à l'administration: 17/10/2025

Pièce(s) justificative(s) de la demande à l'administration:

- Correspondance avec l'administration

Observations:

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) à la suite d'un refus implicite opposé par la commune de Cessy (Ain) à ma demande d'accès aux documents administratifs.

Le 17 octobre 2025, j'ai adressé à la mairie une demande fondée sur le droit d'accès aux documents administratifs, sollicitant la communication des documents suivants :

les notes de frais de déplacements de Monsieur le Maire Christophe Bouvier, ainsi que les reçus afférents, depuis le début de son mandat (2008) jusqu'à ce jour ;

les notes de frais de restauration de Monsieur le Maire Christophe Bouvier, ainsi que les reçus afférents, depuis le début de son mandat (2008) jusqu'à ce jour ;

les notes de frais de représentation de Monsieur le Maire Christophe Bouvier, ainsi que les reçus afférents, depuis le début de son mandat (2008) jusqu'à ce jour.

J'ai également précisé souhaiter recevoir ces documents :

sous forme électronique ;

dans un standard ouvert, aisément réutilisable et exploitable par un système de traitement automatisé, conformément à l'article L300-4 du CRPA.

N'ayant reçu aucune réponse dans le délai légal d'un mois, j'ai adressé une relance le 24 novembre 2025, restée elle aussi sans réponse.

L'absence de réponse de la commune constitue donc un refus implicite, contraire aux dispositions du Livre III du Code des relations entre le public et l'administration, et me permet de solliciter votre avis afin d'obtenir la communication des documents demandés.

Vous trouverez ci-joints :

ma demande initiale envoyée le 17 octobre 2025,

ma relance envoyée le 24 novembre 2025,

les preuves de transmission à la mairie (accusés / captures / éléments justificatifs).

Je vous remercie par avance de l'attention portée à cette saisine et reste à votre disposition pour tout élément complémentaire utile à l'instruction du dossier.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Robin Tabau